

Avis adopté

Séance plénière du 28 novembre 2023

Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires

CGT

Nos travaux se tiennent dans un contexte particulièrement inquiétant de forte polarisation de la société française sur les questions migratoires. Alimentée par un climat international anxiogène, avec plusieurs zones du monde ravagées par des conflits meurtriers, cette situation est lourde de menaces pour la démocratie.

Au plan européen, les discussions autour du pacte asile et migrations révèlent des lignes de fracture très profondes sur un sujet instrumentalisé à outrance par les droites extrêmes, racistes et xénophobes. C'est dans ce contexte qu'intervient aussi l'examen par l'Assemblée nationale et par le Sénat du projet de loi asile et migrations. Ce texte est de nature à aggraver encore les clivages existants : il présente globalement les migrations comme une menace et comporte de grands reculs en termes de droits pour les étrangers sur notre territoire. Il ne met pas fin à l'emprisonnement des mineurs étrangers en situation irrégulière et augmente les mesures d'ordre répressif à l'encontre des personnes migrantes.

L'avis présenté à notre approbation aujourd'hui vise justement à prendre le contre-pied de cette approche en s'efforçant de déconstruire un certain nombre d'idées reçues en matière de migrations. Son esprit équilibré et humaniste est aux antipodes de l'approche adoptée par le projet de loi asile et migrations.

La CGT salue ce choix des rapporteurs et soutient plusieurs préconisations qui seraient de nature, si elles étaient suivies d'effet, à améliorer le traitement des travailleuses et des travailleurs migrants, légaux ou non : c'est notamment le cas de l'invitation faite à notre pays de ratifier les conventions de l'Organisation Internationale du Travail 143 sur les travailleurs migrants et 189 sur les travailleurs domestiques.

Il est en essentiel que la France ratifie enfin ces deux textes : les services à la personne en particulier sont trop souvent caractérisés par une importante proportion de travailleuses et travailleurs migrants, qui lorsqu'ils sont maintenus en situation irrégulière, sont exposés à une exploitation qui confère à l'esclavage. Compte tenu de son attachement à présenter les migrations comme une richesse et non comme un coût ou une menace, compte tenu de l'urgence de sortir de l'inacceptable instrumentalisation des questions migratoires, compte tenu des préconisations qu'il porte, le groupe CGT a voté ce projet d'avis sur les politiques migratoires.

La CGT a voté l'avis.